

Cultures

Colza : Stade germination à 6-7 feuilles

Nous continuons à constater des stades très hétérogènes et ceci, même au sein d'une même parcelle. Les plantes compagnes profitent également de la pluie.

Insectes : Surveillez vos parcelles et mettez vos cuvettes jaunes.

Petites altises : Fin de sensibilité au-delà du stade 4 Feuilles.

Pucerons : Présence mais à un niveau très faible.

Grosses altises : Les premiers adultes commencent à être piégés dans les cuvettes jaunes. Il est trop tôt pour intervenir.

Désherbage : L'humidité des sols devrait favoriser les applications des herbicides anticycotylédones. Intervenez contre les repousses de céréales à partir de 2 – 3 Feuilles avec des produits type « fops », meilleur rapport efficacité/prix ou avec des « dimes » si présence de vulpins – Ray grass résistants aux fops.

Semis d'automne : Faux semis avant implantation des céréales d'automne

Les conditions climatiques semblent propices à la levée des vulpins et des ray Grass surtout dans les parcelles non labourées. Quelques précisions pour optimiser l'efficacité de cette pratique :

- Intervenez dès que la météo sera favorable au minimum deux semaines avant les semis
- Travaillez à faible profondeur (moins de 5 cm)

- Passez un outil dès que la levée des graminées sera effective. Préférez les outils à disque ou un outil avec des rangées de dents à ailettes. Et si la météo n'est pas favorable notamment en terres argileuses, une intervention chimique pourrait être envisagée. Point de vigilance quant à la nouvelle réglementation sur le Glyphosate : possible si la parcelle est conduite en non labour (exception pour les sols hydromorphes) et à une dose maxi de 1 080 g/ha de matière active.

Autres cultures :

Démarrage des récoltes de soja, tournesol betteraves et de maïs grain avec des rendements hétérogènes (6 à 10 t/ha) et des humidités comprises entre 18 et 25 % pour les premiers retours du terrain. Poursuite des récoltes de Pomme de Terre, Oignons

BVL

Pour en savoir plus, contacter :

- Vos Conseillers GDA
- Le Pôle Agronomie : 03-24-56-89-47
- Le Pôle Elevage : 03-24-33-71-26

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

TERRES d'AVENIR

mes parcelles
optimprotect